

NIEDERBRONN-LES-BAINS



CONFÉRENCE / DÉBAT

LES ENJEUX DE LA LOI SUR LA FIN DE VIE

Animée par Michel HASSELMANN, Professeur émérite des Universités,
directeur de l'Espace de Réflexion Ethique Région Alsace.

«Une nouvelle loi accordant des droits élargis aux personnes en fin de vie a été promulguée mercredi 27 janvier.

Le texte prévoit notamment un « droit à la sédation profonde et continue » jusqu'au décès pour les malades en phase terminale, et rend contraignantes les directives anticipées par lesquelles chacun pourra stipuler son refus d'un acharnement thérapeutique ».

Samedi 04 Juin 2016 de 14h à 17h
Dans la Salle Millénium du Casino

Renseignements au 03 88 80 37 66

Entrée libre